

Questions orales

Mlle MacDonald: Monsieur l'Orateur, les rapports en question ne concernent pas seulement une région: ils viennent de tous les coins du pays. Il semble qu'on ait donné des avis oraux, et non pas écrits ou officiels, dont on peut conclure qu'il y aura réduction partout au Canada; si c'est bien le cas, le ministre s'engagerait-il à revoir la politique en vertu de laquelle on a procédé de la sorte?

M. Blais: Je m'engage à étudier la question. D'autre part, lorsque je reçois des instances, d'où qu'elles proviennent, je les analyse toujours soigneusement et prends ensuite une décision. Je communiquerai ma décision à l'honorable représentante lorsque je l'aurai prise.

* * *

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LES SOINS DE SANTÉ CHEZ LES AUTOCHTONES

M. Paul Yewchuk (Athabaska): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. A la suite de sa rencontre de quelques minutes avec les chefs des Maritimes hier—bien qu'il n'y ait pas eu de discussion à proprement parler—l'honorable représentante peut-elle nous donner l'assurance qu'elle rencontrera les chefs des Maritimes en janvier? Elle pourrait peut-être leur envoyer une lettre dans ce sens.

● (1152)

Peut-elle également s'engager à annuler le contrat que ses fonctionnaires régionaux ont signé avec le régime de la Croix-Bleue et celui du Blue Shield, contrat que les chefs des provinces Maritimes trouvent inadmissibles et qui est entré en vigueur le 1^{er} décembre sans leur consentement et sans qu'on les ait suffisamment consultés?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je ne suis pas au courant de ce que le député affirme dans la dernière partie de la question mais je me renseignerai à ce sujet. Quant à la première partie de la question, je n'ai guère pu m'entretenir sérieusement à la porte de la pièce qu'une trentaine de personnes tentaient d'envahir, tandis qu'avec les autres membres du comité je cherchais à en sortir. Si le député ne les avait pas envoyés là, je les aurais reçues à mon bureau.

Je peux confirmer à la Chambre ce que j'ai répété à quelques reprises. Lundi ou mardi matin, j'ai expédié un télégramme en réponse à ceux que j'avais reçus des 40 délégations de chefs indiens du Canada. J'y consentais à m'entretenir avec eux, mais je proposais que nos spécialistes se réunissent immédiatement et que notre rencontre ait lieu ensuite durant les deux dernières semaines de janvier et cela pour une excellente raison. Je crois qu'il serait préférable et moins coûteux pour tous les intéressés que je me rende dans leur région au lieu de recevoir d'énormes délégations, comme celle d'hier, à Ottawa aux frais des contribuables.

M. Yewchuk: Madame le ministre semble m'attribuer une influence que je n'ai pas sur le comportement des chefs indiens des Maritimes. J'aimerais cependant lui poser une autre question au sujet des nouvelles directives qui visent à réduire dans diverses régions différents services de santé, ceux notamment des dentistes et des optométristes. Accepterait-elle de suspendre l'application de ces directives, ainsi qu'elle semble l'avoir fait au Manitoba, du moins jusqu'à ce qu'elle ait pu s'entret-

nir avec les chefs des Maritimes et entendre leur point de vue à ce sujet?

Mlle Bégin: Je me réjouis d'avoir l'occasion d'expliquer encore une fois au député la raison d'être de ces directives. Ces directives à l'intention des fonctionnaires de mon ministère visent à prévenir les abus, et je tiens à insister là-dessus.

Faire preuve d'irresponsabilité et signer n'importe quelle autorisation sans même la regarder ne présente aucune difficulté. J'ai besoin que les chefs m'aident à fournir à ceux qui sont dans le besoin ce qui leur est destiné. J'ai dit qu'ils recevraient tout ce dont ils ont besoin, qu'il s'agisse de soins dentaires, de la fourniture de lunettes ou de toute autre chose. Ce dont il est question ici, ce n'est pas de soins de santé à fournir, mais du coût des médicaments, des lunettes, des déplacements et des soins dentaires. Le député le sait parfaitement. Tous les Indiens dans le besoin recevront ces services, qui représentent 50 p. 100 de plus que ceux offerts par le bien-être provincial.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RENCONTRE DU PREMIER MINISTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE DE LA JAMAÏQUE—L'ORDRE DU JOUR

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme je suis de nature timide et renfermée, je n'ose lui demander s'il se servira de son laissez-passer d'Air Canada pour se rendre en Jamaïque à la fin du mois, mais j'aimerais savoir si ses entretiens avec le premier ministre Manley seront de nature officielle et, si c'est une visite officielle, peut-il nous dire quels seront les sujets à l'ordre du jour et si l'on discutera du dialogue Nord-Sud ou des réorientations économiques qui s'imposent à la suite des revendications du tiers monde?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je croyais que le sommet avait été annoncé. Assurément, j'en ai parlé longuement à la conférence de presse que j'ai donné hier. Ce sommet réunira une dizaine de chefs de gouvernement et de chefs d'État.

Et pour répondre à la question que le député était trop timide pour me poser, j'utiliserai mon laissez-passer d'Air Canada si cela me convient, sinon je vais essayer d'emprunter le JetStar du ministère des Transports pour me rendre à ce sommet.

Il n'y a pas d'ordre du jour: il s'agit d'un sommet convoqué par M. Manley et le chancelier de l'Allemagne, M. Schmidt, pour donner suite à l'excellente idée, en vue de faire céder l'embâcle qui bloque le dialogue entre le Nord et le Sud, de réunir certains chefs de gouvernement des pays tant du Nord, que du Sud pour étudier, sans ordre du jour, tous les problèmes relatifs aux disparités entre le tiers monde et les pays industrialisés, et pour tenter de trouver des solutions, tout comme l'a fait le Commonwealth grâce à la création du comité McIntyre à l'issue de la Conférence du Commonwealth tenue à Kingston en 1973. Une fois de plus, nous allons tenter d'améliorer la qualité du dialogue entre ce qu'il est convenu d'appeler le tiers monde et le monde industrialisé.